



Association « Les Amis de l'Accueil Saint-Martin »

Accueil Saint-Martin
Hébergement d'urgence

Compte rendu du bureau du 3 février 2023

Présents : Elisabeth Berlier, Jean-Paul Dupon, Jacqueline Guillaud, Max Jourget, Michel Parrel, Nicole Péronnet, Nicole Perrot, Marie-Paule Ribeyron, Jean Thomas, Jean Trêve, Béatrice Vérot.

Excusés: Marc Bonneville

1. Point sur le dossier de la famille Babaj

Lors du dernier bureau avant la rencontre Accueillants, il a été décidé d'affecter les recettes exceptionnelles pour la famille Babaj. Il faut que le prochain CA entérine cette décision.

Le logement pressenti, à Unieux, ne lui sera pas attribué. Décision prise de contacter C. Hamelin, Michel Parrel s'en charge.

2. Bilan des derniers hébergements

Arrivée des 2 jeunes depuis la dernière rencontre d'accueillants.

Un des jeunes, Mathéo, est très difficile : studio sale, ne parle guère, ne va pas aux rendez-vous fixés ; inscriptions ordurières sur le tableau ; une nuit difficile pour Mme Babaj, car beaucoup de bruit.

La Sauvegarde est très réactive.

3. Point financier

Situation un peu complexe avec l'assurance St Christophe. Voir si une autre assurance serait possible.

Finances actuelles : 6000€ + 5000€ sur le livret bleu.

Faire attention avec les dépenses pour les fluides : envisager de brider, mettre un minuteur ou changer les convecteurs des salles de bains car actuellement, ils sont souvent à fond, lors de nos visites.

4. Point sur le projet d'aménagement de la salle de convivialité

Georges et Alain ont fait établir les devis : 40 000€ de travaux.

Question : Continue-t-on dans ce projet et fait-on ces travaux ?

Pourquoi si cher ? Il faut créer l'enveloppe ; démolir fenêtres et porte ; amener les évacuations...

Subventions à quelle hauteur ? Au niveau de métropole, du département ? On ne peut pas avoir au-delà de 80% du coût.

Il faudra absolument faire vivre ce projet, faire vivre le lieu, et ceci au moins pendant les 10 ans qui viennent, donc après nous.

Autre question : l'église ne va-t-elle pas être démolie ? Elle n'est plus ouverte que l'été car la chaudière ne fonctionne plus et son remplacement n'est pas envisagé car trop onéreux.

Décision : nous continuons dans la demande de subventions ; il sera toujours temps de stopper les demandes.

5. Point sur le site internet

La paroisse, ne nous ayant rien versé en 2022, prend en charge la facture de la création du site, soit 730€.

Une rencontre avec Alexis a eu lieu ; le site sera convivial et offrira 2 volets : ce sera une porte d'entrée pour se faire connaître et une autre partie sera réservée aux accueillants.

6. Préparation de la prochaine assemblée générale

Conseil d'Administration : jeudi 2 mars à 18h30

Assemblée générale : mercredi 5 avril à 18h30 ; un CA se tiendra à la fin de l'AG afin d'entériner le bureau.

Ordre du jour du CA du 2 mars :

- Bilan de l'hébergement
- Point financier
- Site Internet
- Point sur la famille Babaj
- Salle de convivialité
- Augmentation de la cotisation à 5€

7. Bilan soirée de partage de la galette

Bonne soirée conviviale ; belle opération auprès des boulangers : nombreuses galettes.

8. Questions diverses

- Règlement intérieur, charte et fiche d'entrée à revoir : Marie- Paule, Nicole Perrot et Jacqueline se retrouvent chez Nicole Péronnet le 22/02 à 14h pour travailler ces documents.

Il faudra ensuite redistribuer la charte des accueillants ; certains ne l'ont jamais eue.

- Ressenti d'une accueillante : elle trouve qu'il n'y a pas assez de contact avec les personnes hébergées en général ; elle voudrait aider davantage. Nous ne pouvons pas faire à la place des travailleurs sociaux ; elle peut, à titre personnel, organiser un rendez-vous avec la personne, si celle-ci est d'accord. Question peut-être à évoquer en AG.

- Remise du chèque offert par le Conseil Municipal Enfants de Fraisses : 466€

- Vente des meubles et livres (180€ en 2022 ; 140€ cette année) et rangement. Bibelots donnés pour le loto des quartiers populaires. Packs de draps et couvertures rangés dans une armoire.

Prochain bureau **vendredi 24 mars 2023 à 8h30.**